

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** tenue à l'Édifice municipal ce lundi 1^{er} août 2011 à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval
			Serge Guimond
			Roger Lapierre
			Nelson Cloutier
			Réal Beaulieu

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Normande Bélanger récite la prière et Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

131-08-2011

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la session
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Procès verbal du 4 juillet 2011/Acceptation
 - 3.2 Procès verbal séance extraordinaire du 26 juillet 2011/Acceptation
4. Administration
 - 4.1 Journal général #217, 218, 219/Adoption
 - 4.2 Succession Julien Giasson/Accord à l'attribution du droit de propriété
 - 4.3 Taxes municipales/Remboursement (tenue à jour du 20 juillet 2011)
5. Réseau routier
 - 5.1 Travaux à faire
 - 5.2 Asphaltage/Soumissions
6. Service incendie
 - 6.1 Citernes/Nettoyage
7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux
 - 7.1 Appel d'offres/Travaux d'arpentage/Nomination responsable du comité sélection
 - 7.2 Appel d'offres/Travaux d'arpentage légal
8. Urbanisme et zonage
 - 8.1 Demande de dérogation/Jacques St-Hilaire
 - 8.2 Projet éolien

- 9. Subventions et cotisations
 - 9.1 Naissance/Mélissa Latulippe et David Caron
 - 9.2 Daniel Fournier/Tournoi balle
- 10. Varia
- 11. Comptes payés et à payer
 - 11.1 Acceptation
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

3. Procès-verbaux

3.1 Procès verbal du 4 juillet 2011/Acceptation

132-08-2011

Acceptation du procès-verbal du 4 juillet 2011

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal du 4 juillet dernier soit accepté avec la modification suivante :

À la résolution 121-07-2011, on devra *exclure les taxes.* et terminer le dernier paragraphe à : «**au montant de 2 600 \$.** »

	Nom	Montant	Taxes		Total
			TPS	TVQ	
1	FORTIN M.P.M.D.	2 600.00 \$	0 \$	0 \$	2 600 \$

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2011/Acceptation

133-08-2011

Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2011

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet dernier soit accepté.

4. Administration

4.1 Journal général #217, 218, 219/Adoption

134-08-2011

Journal général #217, 218, 219/Adoption

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu :

D'adopter les écritures faites au journal général du numéro 217, 218 et 219.

4.2 Succession Julien Giasson/Accord à l'attribution du droit de propriété

135-08-2011

Succession Julien Giasson/Accord à l'attribution du droit de propriété

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la requête en attribution du droit de propriété acquis par prescription décennale devant être présentée par Martin Giasson et Caroline Giasson tous deux liquidateurs de la succession;

CONSIDÉRANT QUE nous avons pris connaissance de l'objet de la requête sur les lots suivants : 20A, rang 1, Canton de Lessard, 20A, rang 2 Canton de Lessard, 20B, rang 2, Canton de Lessard, du cadastre officiel de la paroisse de St-Cyrille, circonscription foncière de L'Islet et sur un immeuble sans numérotation cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes propriétaires du chemin public adjacent à la propriété concernée et de l'ancien chemin;

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard en sa qualité de propriétaire du chemin public et de l'ancien chemin n'ait aucune objection à ce que la succession Julien Giasson se fasse déclarer propriétaire par prescription décennale de l'immeuble décrit dans la conclusion de la requête.

4.3 Taxes municipales/Remboursement (tenue à jour du 20 juillet)

136-08-2011

Taxes municipales/Remboursement (tenue à jour du 20 juillet 2011)

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu

D'entériner le remboursement d'un montant de 219.48\$ représentant des taxes municipales suite à des modifications au rôle d'évaluation;

5. Réseau routier

137-08-2011

5.1 Réseau routier/Travaux de voirie prioritaires/Liste

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller énumère une série de travaux à effectuer aux chemins municipaux :

➤	Chemins	Grattage
➤	Chemin Couronne	Fossé
➤	Dépôt et chemins	20 voyages de gravier
➤	5 ^e rang est	Traverse chemin

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D'autoriser l'exécution de ces travaux.

5.2 Asphaltage/Soumissions

138-08-2011

Asphaltage/Soumissions

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu: -

QUE La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard demande des soumissions pour le **pavage** du chemin situé au 5^e rang est à Saint-Cyrille-de-Lessard, sur une longueur de 0.5 km;

QUE La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard demande également des soumissions sous pli séparé pour la **réparation des fissures** sur la chaussée située au chemin Lessard est, à Saint-Cyrille-de-Lessard, sur une longueur d'environ 3.5 km;

Les soumissions devront être déposées ou expédiées **avant 14h00 le 26 août 2011** au bureau de la municipalité à l'Édifice municipal au 282, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Lessard, G0R 2W0 ou par télécopieur au 418-247-7086 pour être ouvertes à cette même date et même heure.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

6. Service incendie

6.1 Citernes/Nettoyage

139-08-2011

Citernes/Nettoyage/2011

CONSIDÉRANT QUE les pompiers volontaires se chargent du nettoyage annuel des citernes;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

DE verser au Club social des pompiers de Saint-Cyrille une somme de 250 \$ à titre de rémunération pour avoir effectué ces travaux.

7. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux

7.1 Appel d'offres/Travaux d'arpentage/Nomination responsable du comité de sélection

140-08-2011

Appel d'offres/Travaux d'arpentage/Nomination responsable du comité de sélection

CONSIDÉRANT QUE, pour réaliser son projet d'alimentation en eau, aqueduc, égouts, voirie et assainissement des eaux usées, la municipalité de Saint-Cyrille doit entreprendre des travaux d'arpentage légal nécessaires à la préparation des plans et devis, aux acquisitions de terrain projetées ainsi qu'à la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service est nécessaire pour les travaux ci-haut mentionnés et que, selon la politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité, une personne doit être nommée responsable du comité de sélection qui doit être formé pour l'évaluation des critères visant à identifier l'offre qui paraîtra la plus avantageuse pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

De nommer Normande Bélanger à titre de responsable du comité de sélection pour l'appel d'offres ci-haut mentionné.

7.2 Appel d'offres/Travaux d'arpentage légal/Soumission retenue

141-08-2011

Appel d'offres/Travaux d'arpentage légal/Soumission retenue

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de son projet d'alimentation en eau, aqueduc, égouts, voirie et assainissement des eaux usées, la municipalité de Saint-Cyrille a procédé à un appel d'offres pour des travaux d'arpentage légal nécessaires à la préparation des plans et devis, aux acquisitions de terrain projetées ainsi qu'à la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres, le comité de sélection a procédé à l'évaluation des critères visant à identifier l'offre qui paraissait la plus avantageuse pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité a fait ses recommandations au conseil municipal, avec les résultats suivants :

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

De retenir l'offre de service de Arpentage Côte-du-Sud pour un montant forfaitaire de 49 580 \$ plus taxes pour les travaux mentionnés dans l'appel d'offres sur invitation N/Réf. BPR : M64-99-18 (60SE) pour des travaux d'arpentage légal.

8. Urbanisme et zonage

8.1 Demande de dérogation/Jacques St-Hilaire

142-08-2011

Demande de dérogation/Jacques St-Hilaire

CONSIDÉRANT une demande de dérogation pour de Jacques St-Hilaire relativement à la propriété située au 4, 7^e rang, canton Lessard (lots 18-A, 18-B, Rg1, canton Lessard), permettant ainsi une marge latérale de 7,01 mètres au lieu de 12 mètres;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a fait l'objet d'une recommandation par le Comité Consultatif d'Urbanisme en date du 15 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu

D'accepter la demande de Jacques St-Hilaire pour la propriété située au 4, 7^e rang canton Lessard.

8.2 Projet éolien

143-08-2011

Projet éolien

ATTENDU QUE le projet d'*Innergex* dans la municipalité de Sainte-Louise a été refusé par Hydro-Québec faute d'implication communautaire;

ATTENDU QUE nous avons aujourd'hui une meilleure compréhension du terme « communautaire » associé au projet;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Louise interpelle la MRC de L'Islet comme partenaire communautaire dans le projet éolien;

ATTENDU QUE des membres de la MRC de L'Islet ont visité la MRC de Rivière-du-Loup pour mieux comprendre le modèle d'implication de celle-ci dans son projet éolien;

ATTENDU la ressemblance entre les deux projets et compte tenu que le même partenaire privé est impliqué dans le projet;

ATTENDU QUE des réunions d'information ont eu lieu dans L'Islet-Nord le 14 juin 2011 et dans L'Islet-Sud le 22 juin 2011;

ATTENDU QUE toutes les municipalités du Québec sont à la recherche de sources de revenus autres que la taxe foncière;

ATTENDU QUE la décision finale sera prise après étude du plan d'affaires spécifique à la MRC de L'Islet;

ATTENDU QUE chaque municipalité demeure autonome quant à sa décision de participer au projet ainsi que de son niveau de participation à ce dernier, à l'intérieur des échelons qui seront prévus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard accepte de participer à l'offre de partenariat avec *Innergex* concernant le projet éolien communautaire situé à Sainte-Louise. Toute décision finale se prendra après étude du plan d'affaires du projet.

9. Subventions et cotisations

9.1 Naissance/Mélissa Latulippe et David Caron

144-08-2011

Naissance/Mélissa Latulippe et David Caron

CONSIDÉRANT QUE Mélissa Latulippe et David Caron du 230, rue Allaire à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fille, Léane Caron, née le 12 juillet 2011;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

9.2 Daniel Fournier/Tournoi balle

145-08-2011

Daniel Fournier/Tournoi balle

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Monsieur Daniel Fournier du comité organisateur de la 17^e Édition du Tournoi de balle-rapide de la Relève qui aura lieu à Saint-Cyrille-de-Lessard les 19, 20 et 21 août 2011;

IL EST PAR CONSÉQUENT :

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu :-

QUE la Municipalité fournisse une contribution de l'ordre de 150 \$ pour cet évènement.

10. Varia

Aucun sujet au varia.

11. Comptes payés et à payer

11.1 Acceptation

146-08-2011

Acceptation des comptes

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 1^{er} août 2011 au montant total de 59 611.45 \$.

QUE ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

12. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

13. Levée de l'assemblée

147-08-2011

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 20h55.

Luc Caron, maire

Normande Bélanger,
sec.-trésorière par intérim